



ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 09/01/2019,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP4ARA190023	Madame AREZKI Anaële	21/02/1998 SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190024	Madame ARMAND Eloïne	08/08/1992 MARSEILLE 8ème
BP4ARA190025	Madame BALTHAZAR Maryll	05/11/1988 AURILLAC
BP4ARA190026	Monsieur BOUSCASSE Paul	02/05/1995 LEVALLOIS-PERRET
BP4ARA190027	Madame BOUTERRA Aurélie	01/05/1988 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
BP4ARA190028	Madame DEBRAY Noémie	16/04/1994 MONTPELLIER
BP4ARA190029	Madame DESCOURS Mélanie	07/12/1986 ROANNE
BP4ARA190030	Monsieur DUBIAU Gilles	12/04/1989 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
BP4ARA190031	Madame EXPOSITO Tamara	09/07/1988 LYON 2ème
BP4ARA190032	Monsieur FLORES Loris	29/11/1998 LYON 9ème
BP4ARA190033	Monsieur HIPPEAU Luca	28/09/1995 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
BP4ARA190034	Monsieur KALUZNY Nicolas	15/01/1990 LYON 8ème
BP4ARA190035	Monsieur LAMARCHE Kevin	02/12/1993 MAURIAC
BP4ARA190036	Monsieur LIBERT Kevin	15/02/1992 VÉNISSIEUX
BP4ARA190037	Monsieur PETIT Arnaud	14/07/1982 FIGEAC
BP4ARA190038	Monsieur PETIT Benjamin	06/05/1992 SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190039	Monsieur PUPIER Wilfried	10/04/1998 SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190040	Monsieur ROLLAND Emmanuel	13/10/1990 SAINT-FLOUR
BP4ARA190041	Monsieur ROLLE Nicolas	04/07/1997 MONTBRISON
BP4ARA190042	Monsieur ROMERO Hugo	02/06/1994 LYON 9ème
BP4ARA190043	Monsieur ROYER Gautier	23/11/1992 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

N° du diplôme	Genre, nom et prénom			Date et lieu de naissance	
BP4ARA190044	Madame	SALA	Fabienne	19/06/1974	SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190045	Monsieur	SANTOS DE ALMEIDA	Dany	23/11/1996	ARNAS
BP4ARA190046	Monsieur	SIAM	Tanguy	16/02/1995	ÉVIAN-LES-BAINS
BP4ARA190047	Monsieur	TERVILLE	Florian	18/05/1996	SAINT-RÉMY
BP4ARA190048	Monsieur	VASILEV	Iani	16/10/1985	BOURGAS
BP4ARA190049	Monsieur	VASQUEZ	Lee	09/08/1988	MONTPELLIER
BP4ARA190050	Monsieur	VIGIER	Quentin	21/06/1988	SAINT-ÉTIENNE
BP4ARA190051	Madame	ZAPPA	Péroline	26/11/1996	FEURS

Article 2.- La directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 10/01/2019

La Directrice Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



Isabelle DELAUNAY